

Les 2^e États généraux de la chimie

Un débat intense avec la société civile

Réunir à Lyon près de 800 industriels et acteurs de la société civile pour « **porter un autre regard sur la chimie** », tel était le pari fixé par l'Union des Industries Chimiques (UIC), organisateur de ces 2^e États généraux. Pari réussi, si l'on en croit les témoignages de ceux qui ont pu assister aux débats de cette journée du 25 janvier.

Pourquoi un « autre » regard ?

Lors des récents débats sur REACH, les médias ont soulevé un certain nombre de questions, notamment sur la dangerosité de certaines substances qui se retrouvent dans notre quotidien. La société civile manifeste aussi de plus en plus des inquiétudes sur l'impact des produits chimiques. Les industriels de la chimie s'en sont toujours préoccupés en soutenant, dès l'origine, la réglementation européenne adoptée en décembre dernier. Néanmoins, ces inquiétudes, dues en partie au déficit de communication de l'industrie chimique jusqu'ici sur ces sujets, ont eu un écho très important. Le prix Nobel de chimie 2005, Yves Chauvin, présent lors de cette journée, a d'ailleurs rappelé combien il est difficile de défendre la chimie.

Quel rôle pour l'industrie chimique ?

Faut-il rappeler la contribution économique majeure de l'industrie chimique dans notre pays ? Ce sont 230 000 hommes et femmes qui font de l'industrie chimique en France le 2^e producteur européen et le 5^e mondial, avec une production de près de 100 milliards d'euros en 2006. Mais face à la concurrence des pays émergents, il lui faut sans cesse accroître sa compétitivité et jouer la carte de l'innovation.

Alain Devic, président de l'UIC, a donné le ton de l'événement en précisant que « *Porter un autre regard sur la chimie, c'est aussi écouter tous ceux qui, de près ou de loin, sont concernés par l'industrie chimique et tenter d'évoluer vers une définition plus juste et plus réaliste de ce qu'elle est aujourd'hui.* »

Attirer l'attention de ceux qui ne s'étaient jamais posé la question du rôle de l'industrie chimique, voici l'ambition de cette journée à Lyon, berceau historique de la chimie française. L'objectif de cette journée était donc de débattre avec des représentants de la société civile, parmi lesquels de nombreuses personnalités : Françoise Grossetête (députée européenne), Daniel Richard (président

de WWF France), François Ewald (professeur au CNAM). Il fut donc question des enjeux de santé publique et d'environnement, mais aussi des opportunités à saisir en termes d'innovation, avec notamment la chimie verte ou chimie durable.

La chimie verte, chimie de demain

La deuxième table ronde dédiée à la chimie verte a démontré que, par l'innovation, la chimie fait concrètement la preuve de son engagement dans le développement durable. En créant de nouvelles substances à partir de ressources renouvelables, en développant l'éco-conception des procédés, en systématisant l'approche par le cycle de vie des produits, la chimie contribue à préserver davantage l'environnement, améliorer la santé et favoriser l'effort de R & D, source de nouveaux emplois. Elle donnera ainsi tout son sens au développement durable.

Le partenariat récemment signé entre l'UIC et le pôle de compétitivité Axelera illustre l'engagement de toute une industrie et préfigure de nouvelles façons de travailler. Ces partenariats sont une des clés de l'encouragement des entreprises et notamment des PME dans la voie de l'innovation.

« L'avenir comme exigence »



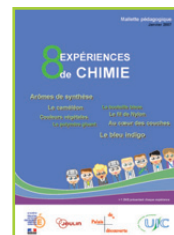
Ces États généraux ont été l'occasion de présenter le slogan des industriels de la chimie : « L'avenir comme exigence ». La préservation de l'environnement et de la santé ainsi que la sécurité sont des préoccupations quotidiennes pour les industriels, qui sont bien entendu partagées par la société. Ce slogan est une façon de signifier aux citoyens que nous partageons avec eux l'exigence d'un avenir sûr et d'un développement durable pour tous.

Au cours de cette journée a été distribuée une brochure* sur la thématique « chimie santé environnement » qui traite entre autres des éthers de glycol, des solvants, mais aussi des perturbateurs endocriniens. L'industrie chimique s'engage ainsi à répondre aux questions légitimes des leaders d'opinion et à travers eux des consommateurs, sur les propriétés de certaines substances et sur les actions engagées par l'industrie chimique pour gérer les risques pour la santé et l'environnement.

* Pour vous procurer la brochure, contactez Séverine Guirao : sguirao@uic.fr

Une nouvelle « mallette pédagogique » pour une chimie ludique !

Depuis plusieurs années, l'UIC a mis en place des présentations dans les lycées, au cours desquelles d'anciens chimistes partagent leur passion pour leur métier avec les élèves. En 2007, l'UIC, en collaboration



avec le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et le Palais de la découverte, a décidé d'agrémenter ces rencontres par des expériences chimiques ludiques, réalisées par les intervenants. Une « mallette pédagogique » a ainsi été mise au point, contenant un livret de huit expériences ainsi que les produits et ustensiles nécessaires à leur réalisation. De la fabrication d'un gel à celle d'un fil de nylon en passant par la reconnaissance d'arômes synthétiques, les collégiens et les lycéens découvrent différentes applications de la chimie qui n'auront plus de secrets pour eux.

Lancement d'une démarche de communication « à chaud » sur les incidents

Le 4 décembre 2006, l'UIC, en collaboration avec le BARPI (Bureau d'analyse des risques et des pollutions industrielles du Ministère de l'Écologie et du Développement durable), a lancé une démarche volontaire de « communication à chaud ». Le principe ? En cas d'incident sur un site Seveso (seules les usines classées sont concernées pour le moment par la démarche), le directeur de l'établissement communique, dans l'heure qui suit l'incident, son niveau de gravité, sur une échelle de 1 à 6, auprès de la mairie, des médias locaux ou des associations. La communication doit par ailleurs préciser quelles sont les mesures qui ont été prises pour réparer les éventuels dommages ou simplement pour stopper l'incident. L'objectif est d'informer les populations qui s'interrogent légitimement sur les raisons d'une odeur ou d'un bruit inhabituels, et de restaurer progressivement la confiance avec les riverains des sites chimiques.

Au terme de cette première année, un bilan sera dressé par les responsables de l'UIC et du BARPI pour évaluer l'efficacité de cette démarche.